CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E81238** **VALABLE JUSQU'AU** **09/02/2027**

ÉDITÉ LE 20/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/2003

Raison sociale : B.R.B.CONSTRUCTION

Forme juridique : SAS

Capital : 250 000

6 ALLEE DES ERABLES
6/8 ALL DES ERABLES
69200 VENISSIEUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON
Siret : 447 503 038 00021
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 8006288
Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2704271

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2704271

Téléphone : 04 78 67 85 35 **Fax :**
Portable : 06 13 38 15 17
Responsabilité légale :
BC9 (897 904 082) / ARIZA (894 093 269) / ARIZA BASTIEN ALAIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Site Internet : http://www.brbconstruction
E-mail : bariza@brbconstruction.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 645 375 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	17	10/02/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 20/02/2026 09:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.